L'Amipi vise l'intégration au-delà du handicap

La fondation Aide matérielle et intellectuelle aux personnes inadaptées emploie 118 personnes dans ses ateliers près de l'université.

Les personnes accueillies au centre Amipi du Mans, **« travaillent dans les conditions d'une entreprise »**, précisent les responsables du site manceau. Dans le vaste atelier, hommes et femmes s'affairent devant des tableaux de préparation pour la confection de câbles électriques destinés essentiellement aux usines PSA.

La fondation Aide matérielle et intellectuelle aux personnes inadaptées, a été créée en 1965. Elle est devenue, en mars 2005, Amipi Bernard-Vendre. Ses ateliers manceaux sont situés boulevard Olivier-Messiaen (1). Ils accueillent 118 personnes, hommes et femmes de tous âges, présentant des difficultés cognitives.

Un câbleur devant son tableau de montage.

Insertion

« Les trois opérations de montage en câblage permettent de développer de multiples capacités », précise un responsable de l'atelier. La formation vise donc à développer des capacités basiques. Elles doivent permettre aux personnes en situation de handicap cognitif, d'envisager une insertion dans le monde de l'entreprise traditionnelle. L'Amipi collabore avec de nombreuses entreprises partenaires qui prennent en stage des travailleurs dans le commerce, la distribution, la restauration, le bâtiment, l'agriculture, l'industrie...

Mais l'insertion réussie reste très minoritaire, et, nombre de travailleurs de cet atelier y auront vécu toute leur carrière. C'est pourquoi la fierté est grande pour Nicolas, qui, après onze années à l'Amipi, a obtenu un CDI d'opérateur polyvalent, au centre téléphonique d'Allonnes. Fierté aussi pour Mme Durr, emloyée depuis cinq ans à LDC, à Sablé.

Fondation Amipi Bernard-Vendre, 65, boulevard Olivier-Messiaen. Tél. 02 43 28 72 03. www fondation-amipi-bernard-vendre/

(1) L'Amipi compte sept sites de production installés à Cholet, Baucouzé, Carquefou (deux sites), Tours, Blois et Le Mans.

OUEST France – 2 mars 2015